



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE

SEANCE du 15/12/2021

DLB 2021/462

L'an deux mille vingt et un et le mercredi 15 décembre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la Salle polyvalente Les Baumes, Rue de l'Égalité à LEZIGNAN LA CEBE, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

Date de la convocation : 09/12/2021

Affichage de la convocation : 09/12/2021

Etaient Présents :

Gérard ALLARD, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Marie BALLESTERO, Nathalie BASTOUL, Louis BENTAJOU, Jérôme BONNAFOUX, Jean-Marie BOUSQUET, Didier BRESSON, Olivier BRUN, Sandrine DENIER, Philippe ENJERLIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Julie GARCIN SAUDO, Rémy GLOMOT, Didier GROUSSELLE, Frédéric GUARNERI, Evelyne GUY, Blandine LAIRD, Caroline LEVANNIER, Georges LOPEZ, Claude MARCO, Pierre MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Fabrice MAURRAS, Christiane MOTHES, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Gérard PERRIN, Lionel PUCHE, Daniel RENAUD, Véronique REY, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Véronique SALGAS, Michel SALLES, René VERDEIL, Sylvian VIALE, Nicole VICENTE.

Absents représentés par leur suppléant :

Jacques CANTAGRILL représenté par Stéphan BOYER, Bertrand GELLY représenté par Pierre ALAUX.

Absents Excusés :

Jean-Louis ABADIE, Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Claude BASTIER, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Francis BOUTES, Francis CASTAN, Patrick CATHALA, Jean-Jacques CORON, Jordan DARTIER, Gilles D'ETTORE, Francis FORTE, André FRETAY, Vincent GAUDY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Joséphine GROLEAU, Chantal GUILHOU, Michel GUTTON, Jean-François HIGONENC, Vincent HUGOT-CONTE, Bernard ICHE, Bruno JULIEN, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Christophe LLOP, Michel LOUP, Laurence MABELLY, Dominique MARCOS, Patrick MARTINEZ, Carole MAUREL, Françoise MEMBRILLA, Bernard MONTAGUD, Philippe NAVARRO, Louis PASCAL, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Christine PRADEL, Françoise QUEUX, Jean-Claude RENAUD, Joël RIES, Armand RIVIERE, Thierry ROQUE, Régine ROSENFELD, Frédéric ROYE, Gaby RUIZ, Bernard SAUCEROTTE, Marie-Agnès SCHERRER, Edgar SICARD, Alain SICILIANO, Isabelle SILHOL, Bernadette TAURINES FARO, Jean-Louis THERON, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Claude VISTE.

Secrétaire de séance : Pierre MARHUENDA

Objet : Présentation du Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour l'année 2020

- Une année de nouvelle gouvernance
- Une année fortement impactée par la crise sanitaire et les confinements liés à la COVID-19

Accusé de réception en préfecture
034-253400485-20211215-DLB20211215_462-DE
Reçu le 17/12/2021

Reçu le 17/02/2020, 120 667 tonnes de déchets ont été collectées, dont 65 427 tonnes via les déchèteries du SICTOM. **Malgré la crise sanitaire, toutes les collectes ont été maintenues tout en préservant la sécurité des agents sur le terrain.**

42 447 tonnes d'Ordures Ménagères ont été collectées, soit 2 558 tonnes de moins qu'en 2019, ce qui représente **308, 68 kg par an et par habitant**. C'est 5,91 % de moins qu'en 2019. Bien que les collectes aient toutes été maintenues pendant la crise sanitaire, les cantines des écoles ont été fermées pendant le confinement et la saisonnalité du tourisme a été fortement impactée, ce qui peut expliquer la baisse enregistrée.

Le SICTOM reste malgré cela au-dessus de la moyenne nationale qui s'élève à 261 kg par an et par habitant (référence Zérowaste France 2019).

289 tonnes de biodéchets ont été collectées sur 13 communes du territoire, essentiellement dans les quartiers résidentiels, et en Points De Regroupements (Collecte séparée des biodéchets). Le centre-ville de Pézenas est doté d'une borne d'apport volontaire pour ses habitants (Gestion de proximité). Le tri à la source des biodéchets, avancé au 1^{er} janvier 2024 par la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire) de 2020, a pour objectif de réduire la production d'ordures ménagères. **Cette collecte en C1* des biodéchets se substitue à une collecte d'OMR** qui passe de C2* à C1. Traitée par le Syndicat Centre Hérault, elle permet de produire du compost à destination de l'agriculture locale, dans un **cercle vertueux de valorisation**. Cette légère baisse du tonnage par rapport à 2019 s'explique par la fermeture des cantines et des restaurants lors des confinements.

Pour réduire les déchets à la source, **232 composteurs et 38 lombricomposteurs** ont été vendus. **15 % des foyers** du territoire sont **équipés**. A noter que la fermeture du siège, où sont remis les équipements de compostage, n'a pas permis de développer cette incitation à la gestion domestique des déchets.

11 997 tonnes de recyclables secs ont été collectées, **soit un peu plus de 87 kg par an et par habitant**. Le verre reste **l'emballage le mieux trié** sur notre territoire : **5 554 tonnes** via les Points d'Apport Volontaire, soit **40,4 kg par an et par habitant**. C'est légèrement moins qu'en 2019, ce qui montre que les fermetures des cafés et restaurants n'ont que peu impacté la collecte du verre. Associé au geste solidaire de lutte contre le cancer, il a permis d'allouer en 2020 un chèque de 16 000 € à la ligue.

La fréquentation des déchèteries a chuté de près de 20%. Leur fermeture lors du premier confinement a montré l'importance de ce type d'équipement qui permet de collecter les déchets occasionnels. Leur réouverture progressive, avec prise de rendez-vous, a confirmé que les **particuliers** ont adopté le **réflexe du tri et du recyclage**.

VALOHE, unité de traitement mise en service mi-2019, a permis de traiter 41 630 tonnes d'ordures ménagères résiduelles par bio-stabilisation en 2020. 32 158 tonnes ont été mises en balle et enfouies à l'ISDI mitoyen de COVED-PAPREC. Dans le contexte exceptionnel de crise sanitaire, **le SICTOM confirme son autonomie** en traitant dans ses unités les déchets du territoire.

Le Centre de tri de Pézenas a traité 8 063 tonnes de déchets ménagers recyclables et en raison de sa fermeture pendant le premier confinement, 1 835 tonnes ont été orientées vers le centre de tri PAPREC. Pour répondre à l'obligation d'Extension des Consignes de Tri (ECT) en 2023, le SICTOM et 6 collectivités voisines** et partenaires se regroupent au sein de la SPL OEKOMED pour le futur centre de tri qui sera implanté à Saint-Thibéry.

Les charges de personnel s'établissent à 12 876 398,08 €. Elles sont en légère baisse en 2020 (- 2,4%) en raison d'un besoin moins important de contractuels saisonniers. Elles représentent 41,8% des charges de fonctionnement. La filière technique représente 89% des effectifs. En 2020, 1 845 916 € ont été investis pour le renouvellement de la flotte de véhicules de collecte et de service, ce qui reste la première dépense d'investissement.

A taux inchangé, le montant de la TEOM s'élève à 25 883 857,00 €, en légère hausse, en raison de l'augmentation de la population et de celle mécanique des bases fiscales. La Redevance Spéciale des professionnels baisse de plus de 19% en raison des fermetures des commerces et établissements.

Pour sensibiliser aux bonnes pratiques, **193 animations** ont été réalisées auprès de **5 818 enfants**. C'est beaucoup moins qu'en 2019 en raison de la fermeture des écoles. La présence sur les **réseaux sociaux** s'est renforcée, mettant en lumière l'importance d'une communication de proximité. **Le post du 17 avril 2020** sur la réouverture des déchèteries, uniquement sur rendez-vous et uniquement pour les déchets verts a touché **37 675 personnes**.

*C1 / C2 : Fréquence de collecte. C1 une fois / semaine. C2 : 2 fois / semaine.

** Agglo Béziers Méditerranée, Sète Agglopolo Méditerranée, Centre Hérault, Domitienne, Sud Hérault, Grand Orb.

Accusé de réception en préfecture
034-253400485-20211215-DLB20211215_462-DE
Reçu le 17/12/2021

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

PREND ACTE du Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour l'année 2020, annexé à la présente.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Le Président,



Sébastien FREY



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 17.12.2021 et de sa publication le 17.12.2021

A Nézignan l'Évêque, le 17.12.2021

SMICTOM PEZENAS-AGDE

Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas

Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque

Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 www.sictom-pezenas-agde.fr

Accusé de réception en préfecture
034-253400485-20211215-DLB20211215_462-DE
Reçu le 17/12/2021